

PARIS, le 22 Août 1972

Monsieur Sergio de CAMARGO
Rua Barão de Ipanema 59 (ap. 1001)
COPACABANA (G.B.)
RIO DE JANEIRO (Brasil)

OBJET : C.E.T. d'EQUEURDREVILLE

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, en 4 exemplaires, la Convention que vient de nous faire parvenir la Direction Départementale de l'Équipement et du Logement de la Manche.

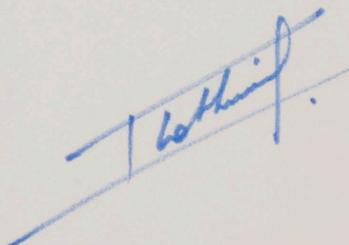
Je vous demande de bien vouloir me retourner les 4 exemplaires signés afin que je puisse les envoyer à la Direction de l'Équipement.

Je joins également à la présente la proposition d'acompte N° 1 s'élevant à 33.666 Frs, en 8 exemplaires. Je vous demande d'en signer 7 exemplaires et de me les retourner par le même courrier.

En ce qui concerne la Convention, il a été prévu un délai de six mois, je pense que c'est largement suffisant d'autant qu'il prend effet à partir de la date de mandatement du 1er acompte.

J'ai également reçu votre lettre du 10/8/72 et je préférerais attendre votre retour pour faire procéder à l'exécution du socle. Pouvez-vous me préciser approximativement la date vers laquelle vous pensez être en France ?

Veillez agréer, Monsieur, mes distinguées salutations.


J. LATHUILLIERE